

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 février 2015

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Acquisition de la propriété sise 18 avenue de la Gare

Rapporteur : Patrice Pattée

M. VILLARD, propriétaire du pavillon sis 18 avenue de la Gare, s'est récemment rapproché de la Ville pour proposer l'acquisition de son bien.

Ce bien est situé dans le secteur de plan de masse de l'avenue de la Gare qui constitue un enjeu de requalification urbaine aux abords de la gare de Robinson.

La Ville a déjà engagé des acquisitions foncières dans ce secteur :

- le 29 rue des Clos Saint-Marcel, cadastré F n° 76 d'une superficie de 90 m²,
- le 22 avenue de la Gare, cadastré F n° 117, d'une superficie de 187 m²,
- le 16 avenue de la Gare, cadastré F n° 119, d'une superficie de 236 m².

Au terme des échanges avec le propriétaire, la Ville est parvenue à un accord sur le prix de cession à hauteur de 530 000 € hors taxe, hors droit et hors charge (HT/HD/HC), prix qui est conforme à l'avis de France Domaine.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir décider l'acquisition à l'amiable de la propriété appartenant à M. VILLARD, située 18 avenue de la Gare et cadastrée section F n° 113, pour une superficie cadastrale de 125 m², au prix de 530 000 € HT/HD/HC.